



DECISION

Portant désignation des membres du comité de pilotage du projet pour le suivi de la mise en œuvre du projet PAQ DGSE

**« Développement de la gestion stratégique de la FSJEGJ
« Vers une institution autonome, entrepreneuriale, innovante et
impactante»**

La doyenne de la faculté des sciences juridiques économiques et de gestion de Jendouba et la cheffe du projet PAQDGE,

- Vu la loi n°2008-19 du 25 Février 2008, relative à l'enseignement supérieur ensemble les textes qui l'ont modifié et complétée et notamment la loi n° 2017-38 du 02 Mai 2017.
- Vu la loi n° 2016-54 du 26 Juillet 2016, portant approbation de l'accord de prêt n°8590/TUN conclu le 3 mars 2016 entre la République Tunisienne et la Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement, relatif au financement du Projet de modernisation de l'Enseignement Supérieur en soutien à l'Employabilité des Diplômés « PromESSE ».
- Vu la loi n°93-75 du 12/07/1993, portant création de la Faculté des Sciences Juridiques Economiques et de Gestion de Jendouba.
- Vu le décret n°2008-2716 du 4 aout 2008, portant organisation des universités et des établissements d'enseignement supérieur et de recherche et les règles de leur fonctionnement.
- Vu le circulaire n°15 du président du Gouvernement en date du 29 avril 2018 portant sur les acquisitions et marchés publics financés par des organismes étrangers dans le cadre des conventions approuvées par la Républiques Tunisienne ;
- Vu le Manuel des Procédures Opérationnelles du Programme d'Appui à La Qualité (PAQ, version de février 2019) ;

Décident

Article Premier - Création

Il est créé au sein de la FSJEGJ, un Comité de pilotage du projet PAQ DGSE, désigné « CoPil » chargé du pilotage et de la bonne exécution et du suivi des résultats du projet.

Article 2 - Composition

Le CoPil-DGSE se compose des membres suivants :

- Mme Boutheina Regaieg, Doyenne de la FSJEGJ/ Université de Jendouba
- M. Mongi Boulehmi, Vice doyen de la FSJEGJ/Université de Jendouba
- Mme Salma Sassi, Cheffe du projet PAQDGSE/Université de Jendouba
- M. Djamel Eddine Gharbi, Professeur et directeur du laboratoire VPNC /Université de Jendouba
- M. Abdessatar El Ati, Professeur/université de Jendouba
- M. Khmaeis Zaghdoudi/ Maitre de conférences/ Université de Jendouba
- M. Ahmed Ferchichi, Maitre de conférences/Université de Jendouba
- M. Riadh Ferah, Professeur/Université Mannouba
- M. Richard Chbeir, Professeur et directeur du laboratoire de recherche LIUPPA/Université de Pau et Pays des bas, France
- M. Djamel Ben Slimane, Professeur/Université Lyon2, France
- M. Anis Tissaoui, Maitre-assistant/ Université de Jendouba
- Mme Amel Aloui, Maitre-assistant/ Université de Jendouba
- Mme Nadia Jouini, Maitre-assistant/ Université de Jendouba
- Mme Hedhba Bghouri Sous-directeur à la FSJEGJ/Université de Jendouba
- Abderrahmane Hasnaoui, représentant des étudiants à la FSJEGJ/Université de Jendouba

L'agent financier, Mme Radhia Mannai, est invitée permanent du comité. La composition du comité peut être élargie en tant que de besoin.

Article. 3. – Mission

Le CoPil -DGSE de la FSJEGJ est mandaté pour :

- Contribuer à la communication (interne et externe) et la sensibilisation sur le projet PAQ-DGSE ;
- Suivre d'une façon générale la mise en œuvre des résultats/activités du projet et leur avancement notamment par les rapports d'avancement trimestriels produits par le comité technique et le suivi des indicateurs de performance du Projet,
- Suivre la bonne qualité d'exécution du projet PAQ-DGSE ;
- Veiller à l'actualisation des PPMs, PMO et l'atteinte des indicateurs du projet.
- Veiller à ce que les procédures utilisées dans le cadre du Projet soient conformes à celles de la Banque Mondiale,
- Coordonner les actions des différents domaines et les membres impliqués dans la réalisation du projet et vérifier sa bonne exécution,
- Prendre et valider des décisions stratégiques pour le projet en relation avec des choix nouveaux pouvant se révéler nécessaires dans la vie du projet.
- S'assurer que la mise en place du projet qualité suivait bien les règles prédéfinies et que les objectifs initiaux étaient bien atteints et cela pour toutes les étapes du projet.

- S'assurer que les moyens mis à la disposition de la démarche étaient utilisés efficacement et éventuellement de les réajuster en fonction de l'évolution des besoins ;
- Servir de faciliter lors de la mise en place de la démarche qualité
- Assurer le suivi et la mise à jour du tableau de bord global du projet

Article 4.- **Fonctionnement**

- Le comité est présidé par la doyenne de la faculté.
- Le comité se réunit semestriellement. En cas d'urgence et à la demande du comité technique, il peut également décider de la tenue de réunions exceptionnelles.
- Ce comité arbitre les dossiers préparés par le comité technique et définit les orientations stratégiques globales du projet dont la mise en œuvre relève de la compétence du comité technique.
- Il est doté d'un secrétariat exécutif. Le secrétaire exécutif est chargé d'organiser les réunions du comité, d'en préparer l'ordre du jour en lien avec la présidente, d'en faire le compte-rendu et d'assurer le suivi des actions à engager. Il transmet au comité technique les éléments arbitrés lors de ces réunions.
- Le lien avec les services de la faculté est assuré par M. le vice-doyen MongiBoulehmi
- La coordination du comité de pilotage est assurée par Mme la cheffe de projet Salma Sassi.
- Le coordinateur peut appeler à participer aux réunions du comité, pour consultation, tout expert dont la présence est jugée utile par le comité.

Article. 5. – **Durée**

Ce comité CoPil est nommé pour une période de deux (2) ans qui peut être prolongée jusqu'au fin de l'exécution du projet DGSE.

Article. 6. – **Publication**

La présente décision sera publiée sur le site officiel de la faculté des Sciences Juridiques, Economiques et de Gestion de Jendouba.

Fait à Jendouba le 25 Octobre 2021

Mme Boutheina Regaieg
Doyenne de la faculté



Mme Salma SASSI
Cheffe du projet PAQ DGSE

Dr. SALMA SASSI
Chef de Projet PAQ-DGSE
FSJEG - JENDOUBA